

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Boîte Postale: 3243, Addis Abéba, ETHIOPIE Tél.: (251-1) 513 822 Fax: (251-1) 519 321  
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

67<sup>EME</sup> REUNION

7 DECEMBRE 2006

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/3(LXVII)  
Original : Français

**RAPPORT DE LA MISSION D'EXPERTS MULTIDISCIPLINAIRE  
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA), 3-15 AVRIL 2006**

**RAPPORT DE LA MISSION MULTIDISCIPLINAIRE EN REPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE (RCA), 3-15 avril 2006**

**I. INTRODUCTION**

1. Les multiples conflits d'ordre interne mais aussi à dimensions régionales qu'a connus la République centrafricaine (RCA) depuis plusieurs années ont sévèrement dégradé son économie ainsi que sa situation sociale et institutionnelle. Aujourd'hui encore, l'insécurité persistante dans le pays, l'attentisme des opérateurs économiques, ainsi que la réticence des partenaires internationaux contribuent à entretenir le cercle vicieux de la crise, malgré les efforts des autorités pour la reconstruction et la relance économique et sociale.

2. L'évolution politique récente a été favorable, avec notamment l'organisation des élections législatives et présidentielles en mars et mai 2005, marquant la fin de la transition politique instaurée dans le pays à la suite du coup d'Etat du 15 mars 2003. Une accalmie s'est alors installée, faisant naître un nouvel espoir de paix et de reprise économique et de marche vers le bien-être général.

3. Déjà présente aux côtés des autorités centrafricaines et des autres partenaires au développement, aux premières heures de la longue crise centrafricaine, l'Union africaine (UA) a depuis juin 2005 multiplié les efforts afin de consolider ce retour à l'ordre constitutionnel:

- réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) le 24 juin 2005 et levée de la mesure de suspension prise à l'encontre de la RCA le 17 mars 2003, après le coup d'Etat du 15 mars 2003;
- appui au processus de renouvellement du financement de la Force multinationale de la CEMAC (FOMUC) en octobre 2004, en mai 2005 et en mars 2006, dans le cadre de la Facilité d'appui à la paix;
- mission d'information sur la situation sécuritaire et humanitaire en RCA, au Tchad et au Cameroun, en octobre-novembre 2005.

4. C'est à l'issue de cette mission d'information sur la situation sécuritaire et humanitaire que le CPS s'est réuni le 29 décembre 2005 et s'est prononcée sur la situation en RCA en invitant les acteurs régionaux et internationaux à consentir davantage d'efforts pour contribuer à diminuer l'insécurité dans les différentes régions du pays et assurer les conditions propices au redressement socio-économique du pays.

5. Conscient de l'extrême importance du concours des partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que de celui des Etats membres, le Conseil a en particulier encouragé le Président de la Commission à organiser une mission d'experts multidisciplinaire afin de faire le point sur la situation socio-économique et sécuritaire en RCA, d'identifier les différents besoins et faire des recommandations sur l'aide que les Etats membres et les partenaires bilatéraux et multilatéraux pourraient apporter à la RCA, dans un contexte à la fois de reconstruction post-conflit et de développement durable.

6. La mission multidisciplinaire était dirigée par M. Mamadou Lamine Loum, ancien Premier Ministre de la République du Sénégal, et comprenait plusieurs experts issus de l'UA, de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA):

- UA: - Un expert économiste  
 - Un expert des questions de paix et sécurité  
 - Le point focal pour la RCA
- BAD: - Un expert économiste agricole  
 - Un économiste
- CEA: - Un expert en macroéconomie  
 - Un expert en administration/gouvernance

7. Dans le cadre de l'accomplissement de la mission, les experts ont choisi l'approche du contact direct avec les autorités politiques centrafricaines, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les autres acteurs de la société qui, en dépit du fait qu'ils sont en marge de la prise de décision, possèdent une connaissance marquée des problèmes du pays. Ainsi, la Mission a rencontré les hautes autorités de la RCA: le Président de la République, le Président de l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre. Elle a tenu plusieurs séances de travail avec les ministères de souveraineté, les ministères économiques et sociaux, les missions diplomatiques, les institutions et partenaires au développement, les formations politiques, les composantes de la société civile et les autorités religieuses (voir en annexe 1 la liste des différents interlocuteurs).

8. Les informations recueillies au cours de ces rencontres, y compris la documentation fournie, ont permis à la Mission:

- d'évaluer la situation politique, sécuritaire, socio-économique et financière et donc de faire l'état des lieux;
- d'identifier les besoins urgents d'assistance de la RCA et de définir les actions prioritaires à conduire qui cadrent avec les attentes des populations et les exigences de la communauté des partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- d'identifier les besoins et actions sur les moyen et long termes ;
- de formuler des conclusions et recommandations.

## **II. ETAT DES LIEUX**

### **a) Situation Politique**

#### **Cadre politique**

9. Les affrontements armés survenus dans la ville de Paoua entre le 29 janvier et le 11 février 2006 constituent les faits saillants au travers lesquels la Mission a passé en revue la situation politique du pays, évitant de revenir sur le passé.

10. Les leaders politiques, qu'ils soient de la majorité présidentielle ou de l'opposition, ont interprété chacun à sa manière les opérations de représailles/sécurisation lancées par les forces de défense centrafricaine à la suite

de l'attaque de groupes armés non identifiés contre la ville de Paoua (préfecture de l'Ouham-Pendé), le 29 janvier 2006.

11. Mieux leurs députés des circonscriptions de Paoua 1, 2 et 3 ont qualifié les opérations de l'armée d'épuration ethnique dirigée contre les kaba, ethnies de M. Patassé, allant même jusqu'à avancer le chiffre de plus de 100 morts.

12. A la suite de ces accusations, le Premier Ministre Elie Dote, a déclaré que l'opération de l'armée visait à neutraliser le début d'une insurrection fomentée par des groupes isolés. La polémique et les controverses sur le nombre de morts ont été telles que des journalistes ont conduit une enquête sur les lieux des opérations. Cependant, le désaccord persiste au niveau des chiffres des morts, sans pour autant mettre fin aux spéculations. Les populations ont quant à elles déserté leurs habitations pour se réfugier dans la brousse environnante ou se sont dirigées vers le sud du Tchad.

13. C'est dans ce contexte que le 12 mars 2006, la présidence centrafricaine a accusé l'ex Président Ange Félix Patassé et son parti, le MLPC, de préparer une rébellion et de chercher à déstabiliser le pays. Ces accusations ont été suivies de l'arrestation de plusieurs militants du MLPC et ont accentué les méfiances et les dissensions au sein de la classe politique. Depuis lors, les partis de la majorité présidentielle pointent le doigt vers le MLPC et le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC de M. André Kolingba), leur reprochant de ne pas jouer « franc-jeu » et même d'être les instigateurs (particulièrement, les cadres et militants du MLPC) des attaques de Paoua.

14. La présidence centrafricaine a par ailleurs déclaré avoir arrêté le lieutenant Lama de l'Armée pour la Restauration de la République et de la Démocratie (APRD). Ce dernier, jusqu'à ce jour en détention dans un lieu secret, aurait avoué, mettant en cause plusieurs militants du MLPC parmi lesquels certains ont fait l'objet d'arrestation. Les dirigeants du MLPC ont rejeté les accusations du gouvernement et dénoncé les arrestations et les intimidations visant leurs militants.

15. Selon plusieurs leaders politiques, il est difficile d'avoir une lecture claire de ce qui se passe au nord du pays et de faire une distinction nette entre coupeurs de route et groupes armés ou rebelles. Cependant, quelques observateurs indépendants font mention de l'existence de trois groupes de rebelles : le Mouvement patriotique pour la restauration de la République centrafricaine de Steve Gueret; l'Union des forces républicaines (UFR) de Florian Ndjader; et l'Armée pour la restauration de la République et la démocratie (APRD) dont le porte-parole serait le lieutenant Lama.

16. Les leaders des partis d'opposition accusent à leur tour les hauts dirigeants du pays de tenir des propos incendiaires en lieu et place d'un discours rassembleur, de ne respecter ni le statut de l'opposition ni le code de bonne conduite adopté en février 2005; de ne point faire cas des recommandations du Dialogue national de septembre-octobre 2003, pourtant accepté par tous comme un référentiel consensuel; d'accorder une impunité aux ex-libérateurs; de ne pas respecter les droits de l'homme. Ils dénoncent des cas de mauvaise gouvernance, notamment le décret présidentiel qu'ils qualifient de muet et portant révision à la hausse des indemnités de certains ministres et hauts fonctionnaires alors même que les

baillleurs de fonds appellent à une réduction de la masse salariale et que les fonctionnaires accusent plusieurs mois d'arriérés de salaire.

17. Les dissensions actuelles au sein de la classe politique sont pour l'instant limitées mais il y a lieu de prendre conscience de l'extension probable de leur ampleur si l'on tarde à mettre fin aux diatribes des uns et des autres. Signe toutefois rassurant, le gouvernement s'est proposé de dépêcher une mission de paix dans la région avec la participation des députés. Par ailleurs, quelques hommes politiques restent attentifs à l'évolution de la situation au Tchad qui pourrait avoir un impact négatif sur la situation sécuritaire qui prévaut au Nord du pays et sur l'ensemble de la vie socio-politique.

### **Gouvernance et droits de l'homme**

18. La gouvernance, comme gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux, englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels, les citoyens directement ou par leurs représentants élus, expriment leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et responsabilités.

19. Le retour à l'ordre constitutionnel en RCA a été marqué par l'organisation des élections démocratiques, libres et transparentes du 11 juin 2005, dont les résultats ont été salués par la population centrafricaine elle-même ainsi que la communauté internationale. Néanmoins, l'instabilité dans les institutions politiques et étatiques, ainsi que les conflits internes récurrents qu'a connus le pays, traduisent avant tout l'expression d'un malaise, qui trouve en partie son origine dans les carences et le déficit d'application des normes de la bonne gouvernance et de l'état de droit, notamment: la participation, la transparence, la responsabilité, l'équité, la primauté du droit. Les manifestations les plus pernicieuses s'affichent par un déséquilibre géopolitique dans l'organisation et la structure des Forces de Défense et de Sécurité. Cette situation a intensifié progressivement la lutte pour le contrôle du pouvoir politique, freiné la croissance économique et entraîné la perte de confiance envers les pouvoirs publics.

20. Dans le domaine de Droits de l'Homme, malgré l'existence des mécanismes juridictionnels et non juridictionnels sur le plan national pour assurer la protection et le respect des principes reconnus comme bases fondamentales de la société, il existe des cas de détentions arbitraires, de menaces et d'intimidations des responsables des ONG et des partis politiques par les pouvoirs publics, des exactions commises par des agents de la police, de la gendarmerie et par des soldats des FACA. Dans l'application du droit par exemple, faute de ressources, les services judiciaires exigent des justiciables la fourniture de papiers si ces derniers désirent obtenir la grosse de leur jugement. Ou encore des cas où des juges de provinces contraints de demander l'aide d'un tiers pour leurs déplacements. Le système judiciaire manque par ailleurs de juges et autre personnel auxiliaire, en quantité et en qualité, de bâtiments et d'équipements.

21. Les services publics font face à des contraintes en capacité opérationnelle et financière, illustrées par des grèves fréquentes et un moral bas des agents. C'est ainsi que d'après nos interlocuteurs, la fonction publique est caractérisée par un laxisme chronique, la corruption et le non-respect des horaires de travail. Ces manquements observés dans la gestion de la chose publique et la généralisation de

la corruption font que les services publics ne vont plus directement aux populations concernées.

22. En outre, les interventions convergentes au cours des discussions sur la situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays, ont permis de relever un manque de civisme qui s'est développé dans le pays depuis des années et qui peut être considéré comme une source des crises récurrentes observées. Ainsi, les insuffisances dans la gestion des affaires publiques, aggravées par les survivances tribales, constituent des obstacles à l'exercice des responsabilités de l'Etat et une cause du dysfonctionnement de l'administration publique. En dehors de l'insuffisance des ressources publiques, la gestion peu transparente et non participative à tous les niveaux, fait que non seulement les recettes de l'Etat sont insuffisantes, mais encore l'allocation des dépenses publiques est inefficace pour la réduction de la pauvreté. En plus, l'insuffisance des moyens matériels dans la plupart des départements publics constitue d'autres causes de l'inefficacité de l'administration publique.

23. D'une manière générale, la corruption, l'impunité et la fraude restent des facteurs importants de distorsion dans la vie publique et politique de la RCA. En outre, l'Etat éprouve des difficultés chroniques à assurer des charges de souveraineté, tels que les salaires, les bourses, les pensions, les soldes des militaires. Les accumulations d'arriérés de salaire depuis plusieurs années ont atteint le chiffre record de 40 à 45 mois, soit entre 110 et 150 milliards de FCFA. Pour la plupart des populations centrafricaines, la bonne gouvernance et la confiance en l'Etat, reviennent simplement à trouver une réponse immédiate et définitive à cette situation d'arriérés de salaire, et à l'éviter pour l'avenir.

**b) Situation sécuritaire**

**(i) Situation des forces**

**Forces nationales centrafricaines**

24. Le Président François Bozizé, chef de l'Etat et Ministre de la Défense, a défini une nouvelle politique d'emploi des forces de défense et de sécurité en fixant le rôle de chaque corps militaire et paramilitaire dans la sécurisation du pays.

25. A Bangui, la sécurité est essentiellement dévolue à la police composée d'environ 1600 éléments et à la gendarmerie. Les deux forces font appel de temps en temps au Bataillon présidentiel de sécurité et d'intervention (BPSI) et aux Forces armées centrafricaines (FACA) conformément à la directive ministérielle. La police et la gendarmerie assurent en outre les missions de sûreté et de police judiciaire. La ville de Bangui et ses périphéries sont confiées à la Garde républicaine qui a en outre pour tâche la garde de certains sites sensibles.

26. En province, les FACA veillent à la sécurité dans le cadre de leur mission traditionnelle, à savoir la garantie de l'intégrité du territoire de la RCA et la protection des biens et des personnes. A en juger par le contingent de 1000 hommes environ pour une superficie de 623 000 Km<sup>2</sup>, on constate a priori un déficit criard pour assurer une protection efficace du territoire. L'opération de relève des troupes s'effectue selon une cadence semestrielle avec une mobilité quasi nulle, ce qui limite la capacité de réaction des FACA.

(ii) **Forces étrangères**

Les troupes françaises

27. Il s'agit d'un détachement militaire de 200 hommes (détachement de Boali), qui en plus de veiller à la sécurité de l'aéroport de Bangui M'Poko, a également, entre autres missions d'assurer:

- un appui logistique au fonctionnement de la Force Multinationale de la CEMAC (FOMUC) en veillant à maintenance du matériel et des équipements et en participant au budget;
- la formation des unités des FACA et l'instruction des hommes

La FOMUC

28. La FOMUC est constituée de 380 hommes venant du Gabon; de la République du Congo et du Tchad. Elle a été déployée en RCA depuis décembre 2002 dans le cadre de la mise en œuvre du Communiqué adopté par les chefs d'Etat de la CEMAC à Libreville, le 2 octobre 2002.

29. Les missions de la FOMUC sont tirées du protocole relatif au mandat et au statut de la force en RCA complété par l'acte additionnel N°6 du 29 juin 2005. Ces missions se présentent comme suit:

- agir en appui des forces de sécurité et de défense centrafricaine;
- contribuer à la sécurisation de la RCA et à la restructuration des FACA;
- accompagner le processus de stabilisation en soutenant la mise en place des institutions et la relance économique.

30. Depuis son déploiement, la FOMUC a participé à la sécurisation de la ville de Bangui et de ses environs par le déploiement d'une quarantaine d'hommes, à la préparation technique et à la sécurisation des élections présidentielle et législative. De façon permanente, elle tient l'aéroport de Bangui Mpoko et participe à son contrôle avec le détachement français de Boali. Dans l'accomplissement de sa mission, elle agit en collaboration avec les FACA. Il s'agit d'accroître, d'une part, ses capacités opérationnelles pour contribuer à une sécurisation optimum et plus efficiente du pays en faisant un effort sur les provinces, tout en créant, d'autre part, les conditions nécessaires pour un transfert de responsabilité vers les forces de défense et de sécurité centrafricaines.

31. En 2005, la FOMUC a déployé des unités à Bria et à Bozoum grâce au concours financier de l'Union européenne dans le cadre de la Facilité d'appui à la paix, avec l'appui de l'UA. Au cours de l'année 2006, elle va à nouveau se déployer sur un troisième site à Kagabandoro.

32. Avec son effectif actuel de 380 hommes, environ 65 véhicules de types divers, allant des 4X4 aux auto-mitrailleuses légères, la FOMUC apparaît davantage comme une force de dissuasion, qui a permis de maintenir la sécurité à Bangui et dans certaines provinces du pays, plutôt qu'une force de stabilisation et de sécurisation, dont cependant la présence est largement appréciée des populations.

**(iii) Problématique de la sécurité**

Sur le plan intérieur

33. Il ressort des divers entretiens que la Mission a pu avoir, que ce sont les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé, limitrophes des frontières avec le Tchad et le Cameroun, qui vivent une instabilité constante. Celle-ci est l'œuvre de bandes armées non identifiées, de coupeurs de route et de bandits de grand chemin, qui attaquent et pillent les voyageurs sur les routes, kidnappent les enfants des éleveurs Bororos, détroussent les villages et se réclament souvent de mouvements politico-militaires non encore officiellement identifiés.

34. A la frontière du Cameroun, les attaques visent surtout les éleveurs Bororos qui ont été contraint de quitter leurs zones traditionnelles avec leurs enfants et leur cheptel vers le Cameroun.

35. Les attaques perpétrées à la frontière tchadienne sont à base d'armes de guerre (AA 52; kalachnikov) utilisées par des bandes à dessein de terroriser les populations civiles. On attribue ces assauts aux anciens partisans de l'ex-Président Ange Félix Patassé et aux ex-libérateurs qui, après avoir soutenu le coup d'Etat du 15 mars 2003, ont été écartés du pouvoir. Certains sont partis avec leurs armes. Malgré les activités du Programme de réinsertion des anciens combattants conduits par le PNUD, environ 100 000 armes sont encore en circulation. Seulement 500 armes légères ont été récupérées. Sur les 7565 ex combattants identifiés, 5800 ont pu être démobilisés, mais risquent d'être déçus à cause de la lenteur du plan de réinsertion.

36. Même si l'insécurité a nettement reculé à Bangui, force est de constater qu'elle demeure préoccupante dans les provinces de l'intérieur. La Mission a vécu, à Bangui, l'attaque d'un groupe de voyageurs et l'assassinat de quatre personnes, dont deux médecins du Comité de lutte contre le sida, tombé dans une embuscade tendue la nuit du 9 au 10 avril 2006 par des hommes armés, à environ 200 Km, au nord ouest de Bangui. Ces attaques sont devenues monnaie courante dans le pays, en particulier dans le nord et le nord ouest ou tout porte à croire qu'une rébellion en gestation se précise de plus en plus.

Sur un plan régional

37. Considérées comme une institution de la RCA, les FACA éprouvent d'énormes difficultés à remplir ce rôle tant au plan national que régional. Les FACA sont sous équipées, avec des effectifs réduits pour un territoire à couvrir de 622 000 Km<sup>2</sup> et, surtout, mal rétribuées.

38. Sur le front ouest, aux frontières avec le Cameroun et le Tchad, c'est en RCA que les bandits se replient le plus souvent. En août 2005, les trois pays se sont engagés dans le cadre d'une Commission tripartite à conduire des opérations communes pour la lutte contre l'insécurité transfrontalière.

39. Quelques inquiétudes ont été aussi exprimées sur le front est, à la frontière avec le Soudan. C'est également dans ces zones, qu'à la suite de rumeurs de la présence des troupes du LRA (rébellion ougandaise), le HCR a dû interrompre ses opérations de transferts des réfugiés soudanais. Un accord avec le Soudan dans le

cadre de la lutte contre les incursions de braconniers et de divers trafiquants a été signe dans l'est et le nord.

40. La présence des forces de la FOMUC et des troupes françaises constitue un appoint aux insuffisances des forces de défense et de sécurité centrafricaines. Mais cet appoint est appelé à prendre fin, à l'instar de la FOMUC dont le départ est annoncé pour juin 2007. La problématique de la sécurité intérieure et extérieure se pose alors de savoir comment permettre aux forces centrafricaines d'assurer par elles-mêmes la sécurité de toute la Centrafrique. Au demeurant, la prise en charge de la question sécuritaire devrait être envisagée dans le cadre de la grave crise économique et financière que connaît la RCA. Et qui réduit les capacités de l'Etat.

#### **(iv) Situation économique et financière**

##### Cadre macroéconomique

41. La structure productive de la RCA est celle d'une économie traditionnelle de subsistance qui dépend essentiellement du secteur primaire. L'agriculture représente environ 48% du PIB avec une dominante de cultures vivrières et la contribution totale du secteur primaire est de 55%. Le secteur secondaire se compose principalement de l'exploitation minière et forestière et des sous-secteurs de l'eau et de l'énergie, avec une contribution totale au PIB d'environ 13%. Le secteur tertiaire, qui comprend le commerce, les transports, les télécommunications et services, y contribue pour 32%. Les tendances indiquent sur une longue période (1985 – 2004) une croissance annuelle moyenne de 2% pour le secteur primaire altérée par une stagnation dans les années récentes (2000-2004); et un déclin régulier de 1,5% pour les secteurs secondaire et tertiaire encore plus marqué dans les années récentes (-10,4% pour le secondaire et -36% pour le tertiaire).

42. Le cadre macroéconomique du pays se caractérise par la faible croissance économique pendant les dix dernières années. Entre 1994 et 2004, le taux de croissance annuel du PIB réel a été en moyenne de 0,9% après un déclin de -1,3% entre 1985 et 1993. En 2005, la croissance s'est située autour de 2% tandis qu'en 2006 les prévisions annoncent une reprise partielle, avec un taux de croissance estimé à 2,4% selon les autorités du pays<sup>1</sup>. La croissance démographique d'environ 2,5% par an face à une quasi stagnation du PIB réel expliquent la baisse du revenu par tête, qui s'élève actuellement à environ 160 000 CFA, le plus bas parmi les pays de la zone CEMAC. Exprimé en dollars US, ce dernier indicateur renseigne que le Centrafricain de 2004 gagne à peine les 2/3 du revenu de son compatriote de 1990 (331 contre 514 dollars US).

43. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette faiblesse de la performance macroéconomique:

- l'instabilité politique et l'insécurité ont dissuadé les investisseurs et les entreprises d'exercer des activités productives allant au-delà de la simple subsistance;

---

<sup>1</sup> Les prévisions de croissance élaborées par le Fonds Monétaire International (FMI) se basent sur trois scénarios différents. Dans le scénario de base, les taux de croissance attendus pour 2006 est de 3.5%. Dans le scénario favorable, la croissance pourrait atteindre 5%. Enfin, dans le scénario défavorable, la croissance se situerait auprès de 1%.

- la mauvaise gouvernance et l'inefficience de l'administration ont contribué à la détérioration de l'environnement des affaires;
- l'état piteux des infrastructures grève les coûts de production, érodant la compétitivité des secteurs agricole et industriel;
- la faiblesse du système financier entrave la mobilisation de l'épargne pour le financement des investissements productifs;
- la destruction du capital humain du fait de la dégradation des conditions sanitaires, de la détérioration des structures éducatives, et de l'accès limité aux services sociaux, ont freiné la croissance économique. A l'inverse, le ralentissement de cette même croissance entraîne la dégradation de la qualité des services sociaux.

44. Les agrégats monétaires se comportent mieux en raison de la tutelle de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Le taux d'inflation à la fin de l'année 2005 était projeté à 2,4%, avec une baisse significative par rapport au pic de 4,4% en 2003. Le taux de croissance de la masse monétaire est redevenu positif en 2004 après trois années de croissance négative. Cela s'explique par la forte augmentation au cours du quatrième trimestre de 2004, du crédit au gouvernement et au secteur privé, qui a hissé le taux de croissance de l'agrégat monétaire M1 à 14,4%. L'accroissement du crédit au secteur privé, impulsé essentiellement par les importations de pétrole et les financements dans le secteur forestier, a reculé en 2005, ce qui a permis la stabilisation progressive du taux de croissance monétaire. Cependant, la croissance de M1 a repris durant le quatrième trimestre du 2005, en grande partie à cause de l'afflux des dépôts des organismes internationaux et de l'accroissement de la position débitrice nette du gouvernement.

45. Entre 2001 et 2003, le déficit des comptes courants extérieurs est passé de 2,5 % du PIB (17,8 milliards FCFA) à 5% du PIB (33,9 milliards FCFA). Cette détérioration reflète notamment les difficultés de la balance commerciale où les exportations du diamant ont baissé de 41,2 milliards FCFA en 2001 à 28,6 milliards de FCFA en 2003 et les exportations du bois de 45,3 milliards FCFA à 34,6 milliards FCFA. En 2004 et 2005 le déficit des comptes courants a été réduit (3,9% du PIB en 2005), même si la balance commerciale demeurait déficitaire. En effet, l'augmentation du prix des produits pétroliers a été plus importante que le gain tiré de l'amélioration des exportations du bois et du diamant. La RCA est peu compétitive car les exportations sont pénalisées par les coûts excessifs de production (i.e. énergie, transport). Le coût élevé de transport limite l'accès des produits centrafricains aux marchés régionaux et internationaux et cela réduit les bienfaits que l'économie pourrait tirer de la libéralisation du commerce.

46. En ce qui concerne la situation de la dette publique, la crise financière se manifeste par (i) le montant élevé du service de la dette, (ii) l'amenuisement des ressources, et (iii) l'accumulation des arriérés. Avec un PIB de 748.5 milliards FCFA en 2005, l'encours de la dette est estimé à environ 540,75 milliards, dont 129,5 de dette bilatérale et 354,1 de dette multilatérale. Nonobstant l'accumulation des arriérés extérieurs, le stock de la dette extérieure se réduit en pourcentage du PIB de 104% en fin 2003 à 86% en 2004. Le service de la dette publique de la RCA, programmé au minimum, en 2006 se chiffre au total à 16,1 milliards FCFA, dont 4,5 milliards d'échéance courante ; alors que les seules échéances dues à la BM et à la BAD s'élèvent respectivement à 50 et 10 millions de dollars soit un cumul de plus de 30 milliards de francs CFA. Les arriérés s'élèvent à 192,98 milliards, dont 122,9 milliards envers les créanciers bilatéraux et 69,09 milliards envers les créanciers

multilatéraux<sup>2</sup>. Les arriérés sur la dette intérieure reviennent à quelque 200 milliards à confirmer par audit international. . Il apparaît ainsi que la situation est très difficile et nécessite des remèdes appropriés. L'apurement des arriérés est en effet une condition nécessaire pour la normalisation des relations avec les bailleurs de fonds.

### Finances publiques

47. L'état des finances publiques est un facteur essentiel de l'instabilité macroéconomique en RCA. Le budget du pays est caractérisé par un déséquilibre structurel entre recettes et dépenses et une forte accumulation d'arriérés – extérieurs et intérieurs - pendant les dernières années. On note la forte incidence de la taxation sur le commerce international (environ 40% des recettes fiscales totales) alors que les salaires et traitements des fonctionnaires publiques représentent l'objet de dépense le plus élevé<sup>3</sup>. En ligne avec les requêtes des bailleurs de fonds, la loi de finance 2006 prévoit que les arriérés n'augmentent pas. Pourtant, l'excédent des dépenses sur les recettes et le solde intérieur négatif qui en résulte impliquent un financement résiduel de 27,1 milliards de FCFA qu'il faut combler impérativement.

---

<sup>2</sup> La répartition détaillée des arriérés est la suivante: 46% créanciers bilatéraux hors club de Paris, 6% créanciers bilatéraux club de Paris, Banque Africaine de Développement 12%, Banque Mondiale 14%, BADEA 4%, Fonds OPEC 3%.

<sup>3</sup> La description détaillée de la composition des recettes et des dépenses est présentée en annexe

Tableau 1 : Tableau des Opérations Financières du Gouv. centrafricain

## En milliards FCFA

	2001	2002	2003	2004 <sup>a</sup>	2005 <sup>b</sup>	2006 <sup>c</sup>
Recettes	63.2	78.4	53.7	55.8	58.4	68.3
Dépenses	-93.6	-114.6	-85.5	-93.4	-120	-106.1
Variation Arriérés <sup>d</sup>						
Intérieur	-15.1	-4.7	6.2	2.9	12.8	0
Extérieur	7.8	26.1	24.3	18.2	17.7	0
Balance globale (solde trésorerie)	-37.7	-14.8	-1.4	-16.6	-31	-37.8
Financement acquis						10.7
Extérieur	26.5	14.5	-1.3	8.1	21.3	22.3
Intérieur	11.2	0.4	2.7	8.5	9.8	-11.6
<i>Financement à rechercher</i>						27.1
<i>Mémorandum item</i>						
PIB	709.2	726.2	699.2	703.2	709.9	748.5

Source : Autorités de la RCA pour toutes les années avec l'exception du 2004. Pour 2004 la source est le Fond Monétaire International.

Notes: <sup>a</sup> Estimes du FMI, <sup>b</sup> Réalisation estimée, <sup>c</sup> Loi de Finance 2006, <sup>d</sup> variation négative veut dire réduction des arriérés ; variation positive veut dire accumulation des arriérés.

48. Deux facteurs expliquent la faiblesse structurelle au niveau des recettes. Tout d'abord, la stagnation économique a eu pour effet de rétrécir l'assiette fiscale. En outre, la mauvaise gouvernance (dont la corruption répandue est un des signes les plus évidents) et les capacités limitées de l'administration publique se traduisent par une faible performance dans la collecte des recettes. La pression fiscale (total des recettes fiscales en pourcentage du PIB) est en moyenne de 8% contre une moyenne de 20% pour les pays CEMAC et de près de 25% pour l'Afrique Sub-Saharienne. D'un point de vue conjoncturel, le gel du prix de l'essence à la pompe s'est aussi répercuté négativement sur les recettes fiscales.

49. En essayant d'assainir les finances publiques, le gouvernement a entrepris depuis 2004 (en conjonction avec le démarrage du programme post-conflit I du FMI) un certain nombre d'actions visant à renforcer le contrôle des importations aux postes de douanes, améliorer l'audit et la collecte des taxes directes et indirectes, et à réduire les pratiques de corruption. Malheureusement, ces mesures n'ont pas significativement augmenté les recettes en proportion du PIB. Pour 2006 – en ligne avec le programme post-conflit II – de nouvelles mesures ont été programmées avec le but d'accroître l'assiette fiscale et de mettre en œuvre des mécanismes effectifs d'optimisation des recettes budgétaires (voir annexe).

50. Au niveau des dépenses, le gouvernement a initié en 2004 une stratégie de renforcement de la gestion de trésorerie et des dépenses publiques, y compris des mesures pour l'abattement des salaires et le contrôle des effectifs des fonctionnaires. Toutefois, la masse salariale en 2005 demeurait quand même au-dessus de 5.5% du PIB, pour un total mensuel brut d'environ 3 milliards FCFA qui absorbe l'essentiel de la trésorerie. L'incapacité des autorités fiscales à contrôler le dérapage des dépenses primaires est en effet à la base de la performance peu satisfaisant du programme post-conflit I<sup>4</sup>. Pour le 2006, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures strictes de limitations des dépenses, en particulier en ce qui concerne la consommation de biens et services (voir annexe).

#### v) **Analyse sectorielle**

##### Agriculture et secteur forestier

51. La RCA dispose de ressources naturelles et de conditions agro climatiques très favorables aux activités agricoles. Le potentiel agricole est de 15 millions d'hectares cultivables dont 0,7 millions d'hectares sont cultivés chaque année. Cependant, l'analyse du secteur agricole fait ressortir une faible performance liée aux longues années de crise et de guerre accentuée par la détérioration des termes de l'échange entre 1997 et 2003 consécutive à la chute des prix des principaux produits d'exportation (café, coton, bois et diamant) et à la baisse du dollar ainsi qu'au gel des financements extérieurs. Cette situation s'est traduite par la détérioration de l'environnement de la production et la désarticulation de la structure du milieu rural et du tissu familial.

---

<sup>4</sup> La faiblesse de la performance de la RCA pendant le post-conflit I a été notée dans les consultations sous l'Article IV que le FMI a eu en Juillet 2005 avec les autorités du pays (voir IMF Country Report N. 05/424 du Décembre 2005). Le mémorandum de politique économique et financière pour 2006 préparé pour le démarrage du post-conflit II également annonce (page 3 paragraphe 11) *“En dépit de toutes ces réformes, la performance des finances publiques n'a pas été à l' hauteur des prévisions*

52. La production végétale est constituée surtout par les cultures vivrières (663 000 ha), dominées par le manioc qui fournit l'alimentation de base des populations. La production annuelle de cette culture a été de 560 000 tonnes en 2000 et 562 000 tonnes en 2002 et concerne 40% des exploitations agricoles. Viennent ensuite l'arachide et le maïs dont les productions s'élèvent respectivement à 122 000 et 107 000 tonnes. Le sorgho, le mil, le riz, les cultures maraîchères, l'igname, le taro, ou la banane plantain sont produits dans des quantités plus faibles et destinées essentiellement à l'autoconsommation. Les performances de ces différentes spéculations sont généralement médiocres au regard du niveau des pluies. Les niveaux de rendement moyen sont de 3 tonnes/ha pour le manioc; 900kg/ha pour le maïs et l'arachide, et 1,1 tonne pour le sorgho. Au stade actuel, la production vivrière n'est pas paradoxalement en mesure de nourrir la population d'où l'insécurité alimentaire grandissante que connaît le pays.

53. La filière coton, qui fait vivre directement près de 100.000 personnes, a vu sa production baisser de 60.000 (il y a 30 ans) à 6000 tonnes de coton graines en 2004. Elle se caractérise actuellement par un dysfonctionnement des structures et systèmes de production, une chute de productivité, un accroissement des coûts de production dû à l'enclavement du pays, une baisse des cours mondiaux et du prix aux producteurs, un impayé de 2 milliards FCFA en faveur des producteurs, une désorganisation des circuits de commercialisation, un vieillissement des équipements et une perte de confiance des producteurs.

54. La culture du café, qui constitue le revenu unique de près de 10% de la population, est essentiellement assurée par les petites exploitations de type familial dont la taille varie entre 1 à 10 ha. La production était de 4000 tonnes en 2002, de 1997 tonnes en 2003 et de 3593 tonnes en 2004, avec des rendements généralement très faibles (3000kg/ha). Les bas cours mondiaux ainsi que les prix aux producteurs et la faible productivité ont déterminé la chute des revenus des producteurs et des recettes d'exportation.

55. Les cultures industrielles (palmier à l'huile, tabac et canne à sucre) ont subi une chute vertigineuse en 1990 et 1993 puis une reprise significative à partir de 1994 suivie d'une rechute de 1996 à 2003 liée aux troubles sociaux et à l'insécurité. La baisse tendancielle est en partie liée à la baisse des cours mondiaux au cours de la décennie, mais également à une politique de restructuration mal négociée et à une politique de soutien de prix peu efficace et coûteuse.

56. Le sous-secteur de l'élevage est dominé par un cheptel bovin transhumant, avec un effectif estimé en 2002/03 à 3 348 000 de têtes auquel il faut ajouter environ 150 000 bovins trypanotolérants, propriété d'agro-éleveurs qui pratiquent la culture attelée. Ce cheptel représente 98% de la production de viande bovine et 100% de la production laitière du pays. Les terres de pâturage et de parcours totalisent 16 millions d'hectares et sont capables de supporter beaucoup plus de bovins. Cependant, elles sont loin d'être pleinement exploitées. En matière d'hydraulique pastorale, le pays ne dispose que de 10 retenues à vocation d'abreuvement pour le cheptel transhumant. Ces retenues d'eau sont des bassins aménagés auprès des cours situés le long des parcours de transhumance. La forêt constitue un patrimoine naturel important. En plus des grandes surfaces de savanes arborées et arbustives, la forêt dense humide couvre 5,4 millions d'ha avec un potentiel forestier estimé à 3,8 millions d'ha de forêt utiles localisées à l'ouest et au

sud-ouest et dont 3,2 millions d'hectares sont attribués à l'exploitation. Ce secteur a produit en 2002 737 544 m<sup>3</sup> de bois (grumes, sciages et contreplaqués) dont 392 940 m<sup>3</sup> ont été exportés. Le taux de transformation est faible (14%) et le secteur est pénalisé par une mauvaise gestion publique qui se traduit dans le non-respect généralisé de la réglementation et qui engendre la surexploitation et la destruction des ressources.

### Infrastructures

57. Le secteur est dans l'ensemble dans un état particulièrement précaire. Le réseau téléphonique est peu développé. Quoique la couverture de la ville de Bangui est dans l'ensemble acceptable, le reste du pays est quasi délaissé.

58. Le réseau routier s'est dégradé faute d'entretien depuis de nombreuses années et cela implique l'accroissement de l'endiguement de la RCA sur le plan intérieur et extérieur. Le réseau routier du pays est constitué de : (i) 4000 km de route nationale dont 683 km de route bitumée; 15368 km de routes secondaires et de piste rurale. Au niveau des zones rurales, il faut noter l'état de délabrement avancé des routes et pistes rurales qui affectent lourdement les conditions de production et de commercialisation des produits ruraux. Le trafic fluvial au long du fleuve Oubangui a beaucoup été affecté par la guerre en RDC en 2002. De plus, le fleuve n'est pas navigable pendant toutes les saisons de l'année. Il est seulement opérationnel entre juillet et décembre, correspondant à celle de la montée du niveau des eaux. Le transport aérien n'est pas en reste: peu de compagnies aériennes desservent la ville de Bangui.

### Mines, énergie, et hydraulique

59. Malgré les mesures prises par le gouvernement en vue d'une maîtrise satisfaisante de tous les rouages du secteur minier, et l'adoption de deux décrets, portant d'une part, sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence autonome de régulation du secteur de l'électricité, et d'autre part, fixant les attributions et portant l'organisation et fonctionnement de l'agence autonome d'électrification rurale, ces secteurs se caractérisent par d'énormes contraintes.

60. Mines: les secteurs diamant et or se caractérisent par la production artisanale. Les chiffres de production officiels évoluaient à la baisse, passant de 531 000 carats en 1994 à 378 000 carats en 2003. Pendant la même période, la valeur des exportations officielles passait de 75 à 49 millions de dollars. En plus, on note une faible capacité de gestion du département; une exploitation insuffisante du sous-sol riche en minerais; une faible mise en valeur du vaste potentiel du pays en or, diamants, uranium et autres, due à l'insuffisance de la recherche dans le secteur; la prolifération et le développement de la fraude et de la contrebande, alimentés par la porosité des frontières et l'insécurité. L'absence de sécurité autour des mines artisanales pose un problème de taille. Les collecteurs et d'autres opérateurs économiques sont souvent victimes de confiscation de biens par les ex-combattants et/ou d'autres éléments criminels de la société.

61. Energie et Hydraulique: on a pu constater un taux très faible de couverture des besoins énergétiques; l'absence d'un code d'électricité capable de protéger les utilisateurs et de développer le secteur; le risque majeur et éminent de coupure prolongée d'électricité sur tout le territoire dû au fait de la vétuste prononcée des

équipements; et l'incapacité du pays à satisfaire les besoins en eau potable des populations. A égard, les responsables de l'ENERCA ainsi que certains opérateurs économiques ont particulièrement souligné l'urgence de réhabiliter les installations hydroélectriques de Boali.

### Activités industrielles et commerciales

62. Hormis le secteur agricole, les domaines d'activité du secteur privé se focalisent sur les industries extractives, les industries de transformation et construction, ainsi que les secteurs des services, de transport et du grand et petit commerce. L'instabilité politique, les coûts de production élevés causés par le mauvais état des infrastructures et de l'effondrement des services public, la corruption et l'inefficente administration publique, la crise des finances publiques a déterminé la brusque détérioration du climat des affaires. En conséquence, le nombre des entreprises a baissé significativement pendant les dernières 10 années, passant d'environ 300 à une trentaine, avec une vingtaine de grandes entreprises. Par rapport à 2003, la contribution du secteur au PIB en 2005 s'est réduite de 40% à cause des pertes subies par les entreprises de transformation et de construction, imputables aux pillages et à la destruction de biens. Les activités extractives ont aussi reculé, en raison de l'insécurité dans les zones de production et de la perte de compétitivité causée par l'appréciation du taux de change réel.

### Secteur financier

63. Le secteur financier de la RCA est peu développé et se révèle extrêmement fragile. Le crédit domestique représente environ 16% du PIB. Toutefois, près de 52% de ce crédit est accordé au secteur public et 7% aux entreprises publiques. La faiblesse de l'intermédiation financière s'accompagne de l'accès limité aux services financiers, qui prive la population rurale de développer ses activités. Le montant total des dépôts bancaires est estimé à 4.5% du PIB alors que la moyenne pour l'Afrique Sub-Saharienne s'élève à plus de 20%. Les trois banques commerciales servent notamment le secteur formel de Bangui et disposent de peu de branches dans le reste du pays. Les institutions de micro finance sont principalement représentées par le Crédit Mutuel de Centrafrique, qui compte près de 50000 membres.

64. Les problèmes du secteur financier puisent leur origine dans l'instabilité politique et le déclin de l'activité économique, qui décourage les investissements. La dépendance du secteur public des ressources des banques commerciales réduit la liquidité du secteur bancaire et exerce un effet d'éviction du crédit au secteur privé. En plus, les banques commerciales doivent faire face à un portefeuille généralement peu performant. La Commission Bancaire Régionale (COBAC) de supervision bancaire a récemment rétrogradé les trois banques de la RCA, l'une d'elles se trouve dans un état critique. Le système financier est donc en difficulté de mobiliser, collecter et allouer de façon optimale les ressources nécessaires au développement du secteur privé.

### Profil de la pauvreté

65. La faible croissance économique, la stagnation du revenu par tête et le faible accès aux services sociaux de base participent à la généralisation de la pauvreté ainsi qu'au creusement des inégalités au sein de la population (Tableau 2).

Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté monétaire en République centrafricaine

Indicateur	Notes de description	Valeur
Pauvreté globale	Proportion des personnes (ou des ménages) dont le niveau des dépenses est inférieur au montant minimale requise pour se procurer un panier alimentaire équilibré et pour satisfaire les besoins alimentaires. Pour la RCA, l'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2003 a estimé ce montant (seuil de pauvreté globale) à 241444 FCFA par an en milieu urbain et à 172776 FCFA en milieu rural.	71 %
Dont		
Milieu rural		72%
Milieu urbain	68%	
Pauvreté alimentaire rurale	Proportion des personnes (ou des ménages) dont le niveau des dépenses est inférieur au montant minimal requis pour se procurer un panier alimentaire équilibré et pour satisfaire les besoins alimentaires. Le seuil de pauvreté alimentaire en milieu rural a été estimé à 120896 FCFA par an.	60%
Pauvreté alimentaire urbaine	Le seuil de pauvreté alimentaire en milieu urbain a été estimé à 149276 FCFA par an	51%
Indice de Gini	L'indice de Gini mesure la superficie entre la courbe de Lorenz de la distribution des revenus et la courbe représentant une distribution parfaitement équitable des revenus (i.e. une distribution où tous les individus ont le même revenu par tête). L'indice de Gini est compris entre 0 (maximum équité) et 1 (maximum iniquité). Valeurs plus hautes de l'indice de Gini indiquent une distribution plus inéquitable. Au fin de l'interprétation de l'indice, il faut tenir en compte que un pays émergent généralement considéré très inégale comme le Brésil a un indice de Gini estimé autour de 0.6. Les pays industrialisés ont un indice de Gini qui normalement n'a jamais dépassé 0.5 et qui est en moyenne autour de 0.25-0.35. Pour beaucoup de pays de l'Afrique Sub-Saharienne, l'indice de Gini se situe entre 0.45 et 0.55.	
Milieu rural		0.689
Milieu urbain		0.773

Source : Autorités de la RCA et PNUD

66. Les données ci-dessus montrent que 71% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté globale, c'est-à-dire que 7 ménages sur 10 en RCA disposent d'un revenu qui ne leur permet pas de subvenir aux besoins alimentaires et non alimentaires de base. En milieu rural, 6 ménages sur 10 n'arrivent pas à pourvoir aux besoins alimentaires alors qu'en milieu urbain la proportion se réduit à 5 ménages sur 10. Les inégalités distributives sont aussi évidentes : en milieu rural, les 10% les plus riches détiennent 60.6% du revenu global alors que le 10% les plus pauvres détiennent seulement 0.25%. En milieu urbain l'inégalité entre le 10% les plus riches et le 10% les plus pauvres est de 75% du revenu globale contre 0.15%.

67. La pauvreté en milieu rural atteint des taux alarmants (i.e. au-dessus de 80% de pauvreté globale) dans les préfectures du Nord-ouest (Nana-Gribizi et Ouham) et de Sud-Est (Haut Mbomou, Mbomou et Haute Kotto). Certaines de ces zones possèdent de vastes ressources minières et forestières, mais leur position enclavée associée à l'absence d'infrastructures et à l'insécurité souvent causée par les conflits dans le pays voisins, Tchad et Soudan, retarde leur développement économique. Les villes dans ces préfectures désavantagées connaissent un taux de pauvreté nettement au-dessus de la moyenne nationale en milieu urbain. La ville de Bangui a aussi un taux de pauvreté très élevé (70.6%), surtout au niveau de la pauvreté alimentaire (53%). Enfin, ce sont l'agriculture, les services/commerce et le secteur informel qui totalisent la plus forte concentration des pauvres.

68. La dimension non monétaire de la pauvreté est tout aussi préoccupante. Il est estimé que 51 % de la population adulte (15 ans ou plus) est analphabète; 30% de la population est privée d'accès à un point d'eau aménagé, la probabilité de décès avant 40 ans se situe à 55%. Selon deux enquêtes sur la pauvreté conduites en 2003 par le gouvernement, la moitié des ménages centrafricains n'est pas en mesure de jouir d'un niveau de vie convenable en termes d'habitation, de conditions de vie (accès à l'eau, disponibilité de lieu d'aisance, source d'énergie pour l'éclairage et pour la cuisson) et de biens d'équipement<sup>5</sup>. La concentration de cette forme de pauvreté d'existence des ménages est plus élevée dans les préfectures de Ouham (79% des ménages sont pauvres), Vakaga (74.7%), Nana-Gribizi (73.8%) et Haut Mbomou (73%).

#### **vi) Situation sociale**

69. La Mission retient l'unanimité des responsables des ministères sur la dégradation des conditions sociales, manifestée particulièrement par le rétrécissement de la marge de manœuvre quant à la fourniture des services de base à la population des régions affectées. La principale cause réside dans la difficulté d'élaboration et de mise en œuvre d'un cadre économique viable susceptible d'engendrer l'amélioration des conditions de vie des populations. Parmi les déséquilibres macroéconomiques caractérisant la défaillance d'un tel cadre, la Mission constate que la gestion inefficace des finances publiques revient souvent dans les discussions avec les fonctionnaires de l'Etat. L'excessive préoccupation à l'égard des paiements des salaires et autres dépenses de fonctionnement a totalement éclipsé l'affectation des dépenses aux secteurs prioritaires tels que l'éducation et la santé. C'est la raison pour laquelle l'Indice de développement humain (IDH) est passé de 0,366 en 2001 à 0,355 en 2003 (contre 0,615 pour l'Afrique subsaharienne).

#### **Evolution des indicateurs sociaux**

##### **a) Faible performance de l'éducation**

70. Il serait injuste de nier les efforts consentis dans la promotion de l'éducation nationale qui, malgré tout, persiste à faire face à d'énormes difficultés. La Mission a assisté cependant à un constat accablant dressé par les responsables locaux. Le système éducatif fonctionne avec des classes pléthoriques et souffre d'une pénurie d'enseignants, de matériels et de fournitures scolaires (voir tableau 3).

---

<sup>5</sup> Source: Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale « *Synthèse du Recensement Général de la Population et de l'Habitation Décembre 2003* », publié le 30 juin 2005, pages 53-55.

Tableau 3

Effectifs estimés dans l'Education (2004 – 2005)

<b>Enseignement primaire</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
Elèves (public)	250060	166601	416661
Elèves (privé)	18080	14301	32381
<b>Total</b>	<b>268140</b>	<b>180902</b>	<b>449042</b>
Enseignants (public)	---	---	<b>4764</b>
Enseignant (privé)	---	---	<b>636</b>
<b>Enseignement secondaire</b>		19495	53334
Elèves (public)	33839	2201	4524
Elèves (privé)	2323	<b>21696</b>	<b>57858</b>
<b>Total</b>	<b>36162</b>	---	<b>1074</b>
Enseignants (public)	---	---	<b>217</b>
Enseignant (privé)	---	---	

Etat des infrastructures (2004 – 2005)

	<u>Public</u>	<u>Prive</u>	<u>Total</u>
Nombre d'écoles existantes en primaire	1278	215	1493
Nombre d'écoles existantes en secondaire	58	32	90

**Source** : Ministère de l'Education Nationale, de l'alphabétisation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il en ressort qu'en moyenne, il y a :

- 87** élèves pour **un** maître dans le primaire public
- 51** élèves pour **un** maître dans le primaire privé
- 50** élèves pour **un** maître dans le secondaire public
- 21** élèves pour **un** maître dans le secondaire privé
- 6** élèves pour **un** manuel de calcul
- 10** élèves pour **un** manuel de lecture
- 2** élèves pour **une** place table-banc

Pour ce qui de l'enseignement universitaire, il convient de souligner qu'il existe une seule université à Bangui et dont les caractéristiques pour l'année académique 2004 – 2005 figurent dans le tableau 4.

Tableau 4

	Effectifs	Nombre de bâtiments	Nombre de bureaux	Professeurs	Maîtres de Conférence	Assistants
Faculté des Lettres	1687	1	8	01	28	27
Faculté de Droit & Economie	2122	1	8	01	06	08

Faculté des Sciences	855	1	7	04	08	27
Ecole Normale Supérieure	383	1	5	00	06	08
Institut Supérieur de Technologie	226	1	7	00	00	04
Institut Supérieur de Gestion	94	3	5	-	-	-
Institut Supérieur de développement rural	205	5	3	00	00	08

Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'alphabétisation, de l'enseignement supérieur et de la recherche

71. Au vu des données ci-dessus, il apparaît indispensable de remettre en état le secteur de l'éducation de la République Centrafricaine. Les conflits ont poussé les enseignants à des grèves répétées dues au non-paiement des salaires, un grand nombre d'entre eux avaient abandonné leurs postes. Il n'est donc guère surprenant de voir l'offre des services éducatifs au niveau primaire chuter considérablement. Le taux brut de scolarisation (TBS) est le rapport du nombre d'enfants au primaire sur le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, c'est à dire la population âgée de 6 à 11 ans révolus. Au niveau national le TBS est passé de 73.5% en 1988 à 68.7% en 2003. Pour mieux apprécier la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire, on recourt au Taux Net de Scolarisation (TNS), qui est le rapport entre les enfants de 6-11 ans inscrits à l'école primaire sur l'effectif des enfants âgés de 6 à 11 ans. Au niveau national, le TNS est de 40.7%, il vaut 44.3% pour les garçons et de 36.9% pour les filles. La chute du taux net de scolarisation (TNS) au primaire est encore plus prononcée, passant de 47,8% en 1988, à 42,9% en 2000 et 40,7% en 2003. En outre, on dénote un profond déséquilibre régional en matière d'accès à l'éducation de base, attribuant un TNS de 79,5% à la ville de Bangui. Cela est à la fois le résultat de l'absence de politique de décentralisation et du phénomène de l'exode rural qui fait que la plupart des enseignants répugnent à la vie à l'intérieur du pays.

72. De même, le système éducatif demeure une préoccupation majeure avec l'évolution du taux d'alphabétisation net passant de 74% en 1988 à 49% en 2003. D'importantes disparités existent entre les régions et les sexes, aggravées par un taux élevé d'abandon. Les autorités du Ministère de l'Education sont parfaitement conscientes de la nécessité de réformer en profondeur et de redynamiser le système éducatif en RCA. L'élaboration du Plan National d'Action de l'Education Pour Tous (PNA-EPT) constitue un programme de promotion du secteur éducatif et témoigne de l'étroite relation entre le progrès économique et l'investissement dans le savoir et la formation. De l'aveu des cadres nationaux, le Plan a été insuffisamment mis en œuvre à cause du manque de ressources financières.

#### **b) Précarité des conditions sanitaires**

73. Comme partout ailleurs, les individus doivent être en bon état de santé pour pouvoir être productifs. Les informations recueillies par la Mission montrent que les indicateurs de santé en Centrafrique sont des plus alarmants. Le taux de mortalité se situe autour de 20 pour mille, tandis que le taux de mortalité maternelle est de

1355 décès pour 100000 naissances vivantes (420 au Gabon). Le taux de mortalité infantile est de 132 pour 1000 enfants de moins d'un an, contre 64 au Gabon. Pour le taux de mortalité infanto-juvenile, on enregistre 220 décès pour 1000 enfants de moins de 5 ans.

74. Ces indicateurs reflètent l'état piteux des conditions sanitaires de la population, attribué essentiellement à la pauvreté et aux maladies, et aux relations dialectiques entre elles. Les problèmes de mauvaise gouvernance dans les institutions sanitaires tels que la mauvaise gestion des ressources et la démobilisation du personnel pour cause d'accumulation d'arrières de salaires constituent des facteurs supplémentaires limitant l'accès aux soins et réduisent les chances d'amélioration de la qualité des services. Le problème d'accessibilité se pose aussi en termes d'insuffisance et de mauvaise répartition des infrastructures et des ressources. La répartition du personnel médical et paramédical est très inégale, où la ville de Bangui monopolise l'utilisation de la plupart des ressources humaines. A Bangui, un médecin est disponible pour 6000 habitants ; dans le reste des régions, le rapport est de un médecin pour 90000 habitants, soit 15 fois moins.

75. La pandémie du SIDA est tout aussi préoccupante. Elle est en passe de devenir la cause majeure de morbidité et de mortalité. Le nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA s'élève à plus de 300 000 dont 230 000 adultes situés dans la tranche d'âge 15-49 ans. Selon les données (2004) du Fond Mondial pour la Lutte contre le SIDA et la Tuberculose en RCA, l'évolution de cette maladie est marquée par un taux moyen de prévalence de 16.5%. Avec ce taux, la RCA occupe le 10ème rang mondial et le premier en Afrique Centrale des pays les plus touchés par le VIH/SIDA. On se rend compte alors de l'ampleur du dégât caractérisé par la menace pesant sur le développement socio-économique, un véritable drame humain qui appelle une action vigoureuse.

76. Le système sanitaire est aussi handicapé par la faible capacité du cadre institutionnel et la rareté des ressources. Non seulement les établissements sanitaires sont disponibles en nombre insuffisant et le personnel est en deca des normes, mais la plupart de ces structures sont vétustes et manquent d'équipement de travail.

#### Assistance humanitaire

77. Le retour à l'égalité constitutionnelle couronnée par l'organisation des élections a alimenté l'espoir de voir le pays renouer avec la stabilité et la reprise économique. Cependant, les troubles survenus dans plusieurs coins du pays ont fragilisé la situation sécuritaire et ont entraîné le déplacement de 12000 à 15000 personnes vers le sud du Tchad. Du côté de la frontière avec le Cameroun, le climat d'insécurité provoqué par les attaques subies par les éleveurs centrafricains s'est traduit par l'abandon des zones traditionnelles d'élevage vers le territoire camerounais.

78. Dans le domaine de la protection des réfugiés, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) déploie des efforts considérables pour assainir les conditions d'existence des réfugiés centrafricains au Tchad. Depuis juin 2005, environ 13000 réfugiés ont pris place sur le territoire tchadien. La plupart d'entre eux viennent des villes frontalières comme Bekoninga, Bemal Markounda, Bossangoa, Bedam, Bekoto et Nana-Bakassa. Ils expliquent au HCR avoir fui l'insécurité qui règne dans

le nord du pays, et notamment les attaques répétées de divers groupes armés, les exécutions sommaires, l'incendie de leurs maisons et les opérations brutales de recherche conduites par les militaires centrafricains dans leurs villages.

79. Malgré l'afflux de nouveaux réfugiés venus s'ajouter à ceux déjà installés depuis 2003, le HCR est parvenu à accentuer sa contribution pour rendre les services essentiels accessibles à la population. Il a mené une mission de surveillance afin de vérifier la présence de réfugiés nouvellement arrivés et procéder à leur enregistrement.

80. Forte de l'esprit de sa propre prise en charge, la population réfugiée commence à s'adonner à des activités de subsistance, en complément de l'aide du Programme Alimentaire Mondial (PAM). L'apport des Organisations Non Gouvernementales (ONG) humanitaires – African Concern, Africare, MSF, la Croix Rouge Tchadienne – est tout aussi essentiel, en particulier avec l'assistance en matière d'environnement, d'éducation, de santé, de fourniture d'eau et de distribution de vivres.

81. Cependant, la situation s'est quelque peu détériorée avec l'accroissement du nombre de réfugiés et de leurs besoins. Le HCR fait de son mieux pour les transférer aussi vite que possible pour leur éviter des problèmes de santé et réduire l'impact de leur présence sur les ressources limitées de la communauté locale. Bien que l'état de santé des réfugiés ne soit pas pour l'instant préoccupant, le HCR et MSF Hollande ont constaté quelques cas de malnutrition infantile.

82. De ce fait, les disponibilités du HCR ont vite atteint leurs limites face à l'entretien accru de ces nouveaux venus. Avec l'arrivée de 5000 réfugiés au Tchad, 3000 réfugiés au Cameroun et 4000 déplacés internes, les responsables du HCR sont unanimes que peu de progrès a été enregistré dans le domaine humanitaire depuis les élections de mai 2005. Il est évident que le rapatriement volontaire devient une tâche difficilement réalisable au moment où les réfugiés sont convaincus de la généralisation de l'insécurité. Mais pour l'instant, dans son exercice de gestion des conditions de vie des réfugiés, le HCR pourrait probablement voir ses capacités de protection et d'assistance mises à rude épreuve, notamment avec un budget pour 2006 de 3,1 millions de dollars pour plus de 43 000 réfugiés centrafricains.

### **III. EVALUATIONS DES BESOINS D'ASSISTANCE ET DES ACTIONS PRIORITAIRES**

#### **a) Les besoins d'assistance les plus urgents**

##### Economie et finances publiques

83. Depuis 2001, la RCA est en cessation de paiement de la dette envers ses créanciers à l'exception du FMI, ce qui a beaucoup compliqué les relations du pays avec les bailleurs de fonds<sup>6</sup>. L'une des conditions essentielles pour la normalisation de ces relations serait donc de trouver une solution au règlement des arriérés.

---

<sup>6</sup> Cependant, la RCA a quand même bénéficié d'appui financier dans le cadre du programme post-conflit du FMI, du programme LICUS de la Banque Mondiale, des accords de Cotonou avec l'Union Européenne. Certains partenaires bilatéraux (France, Chine, Algérie et Tunisie) ont aussi pourvu assistance financière en formes et montants différents.

84. Les principaux créanciers multilatéraux – BAD et Banque Mondiale – en accord avec le FMI et autres donateurs (y compris la France et la UE) ont mis au point en mars 2006 une feuille de route commune d'intervention en RCA, dont la pierre angulaire est la définition d'une stratégie conjointe intérimaire de réengagement. L'apurement des arriérés par les bailleurs de fonds constitue la première priorité, moyennant une contribution symbolique de la RCA. En outre, La feuille de route prévoit une stratégie pour la prise en charge des échéances courantes et un plan de financement à court terme pour la période 2006-2007.

85. Néanmoins, la Banque Mondiale et la BAD ont souligné que la stratégie intérimaire est conditionnée par l'exécution du programme post-conflit II. Le gouvernement centrafricain devra ainsi mettre en œuvre les actions indispensables au redressement des finances publiques, améliorer la gouvernance et s'engager dans la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés par le FMI, y compris la non-accumulation de nouveaux arriérés (voir annexe).

86. Dans ce cadre, les besoins urgents sont identifiés comme suit :

- Assistance financière pour la couverture du solde résiduel de financement de 27.1 milliards de FCFA actuellement prévue par la loi de finance 2006. Le financement de ce déficit est nécessaire pour éviter l'accumulation d'arriérés.
- Assistance technique pour la mise en œuvre des actions indiquées dans la matrice « Mesures Structurelles Prioritaires du Programme Post-Conflit 2006 » et qui n'ont pas encore été exécutées
- Assistance technique et financière à la finalisation du DSRP. Le démarrage de la stratégie intérimaire envisagée par la BAD et la Banque Mondiale n'est pas fort heureusement tributaire de finalisation du DSRP. Cependant, le plein réengagement de la Banque Mondiale, du FMI et des autres bailleurs et donateurs pourrait se faire seulement dans le contexte de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), qui entraînerait une réduction importante du stock de la dette en perspective de la rendre soutenable. L'accession à cette initiative, à travers son point de décision, nécessitera entre autres, la finalisation du DSRP. La feuille de route de la Banque Mondiale et du FMI, en effet, indique novembre 2006, comme la date de présentation de la version finale du DSRP. En somme, la finalisation du cadrage macroéconomique et des différents aspects du DSRP sont d'une importance majeure.

#### Le domaine du développement rural

87. De l'analyse des problèmes du secteur agricole, du secteur de la forêt et des infrastructures il ressort la priorité de satisfaire les besoins essentiels des populations. Ces besoins sont exprimés en termes de (i) semences, outillages et intrants agricoles; (ii) salaires des agents des services d'encadrement et de conseil; (iii) concertation entre les populations et les autorités (iv) renforcement des capacités des organisations de base des producteurs.

Le domaine des mines, énergie et hydraulique

88. Lutte vigoureuse contre la fraude et la contrebande dans le secteur minier; (ii) diversification des sources d'alimentation d'électricité du pays par la construction des mini barrages et micro centrales dans toutes les provinces et l'aménagement des nouveaux sites et l'augmentation de la capacité du réseau de Boali envisagé par l'Etat à travers l'extension de l'usine hydroélectrique de Boali 2; (iii) amélioration de la gestion financière et commerciale des compagnies nationale d'eau et d'électricité, en terme de paiement et de recouvrement des factures; (iv) développement des forages pour accroître l'accessibilité des populations à l'eau potable.

Politique et bonne gouvernance

89. Assistance technique pour les actions suivantes :

- dialogue politique et promotion d'une politique de cohésion nationale;
- assistance financière pour le paiement des arriérés de salaires, pensions et autres et pour assurer leur paiement régulier dans l'avenir;
- promotion de l'Etat de droit et nécessité de l'Etat de protéger les droits de l'homme en toute circonstance;
- l'aménagement des services judiciaires, notamment en ce qui concerne la résolution des griefs et la poursuite en justice des auteurs de crimes, viols et autres délits.

Sécurité

90. La RCA dispose de peu de moyens lui permettant de surveiller ses frontières avec les états voisins. Il convient de reconnaître que l'étendue de la superficie du pays et le manque d'effectifs des forces de défense et de sécurité nécessitent des mesures énergiques.

91. Un programme de restructuration des forces doit comprendre :

- un recrutement homogène dans toutes les provinces de la République qui devrait aussi permettre un rajeunissement des effectifs;
- une formation au niveau des officiers et sous officiers dans les écoles africaines (écoles nationales à vocation régionale ou ENVR), doublée d'une instruction de base dans les centres d'instruction pour soldats par la coopération bilatérale avec les pays membres ;
- une réhabilitation des infrastructures initiée par la Chine et la France devra être préparée et mise en route dans le cadre d'un programme à moyen terme.

92. Le renforcement des moyens matériels, hormis la cession des matériels de la FOMUC après juin 2006. Les équipements sur l'homme et la mobilité tactique doivent procéder d'un programme bilatéral ou multilatéral soutenu. A l'aide d'un appui budgétaire modique, transitoire et conditionnel les hommes des FACA peuvent être payés régulièrement.

Domaine social

93. Face à l'ampleur de la dégradation des services éducatifs et sanitaires, la RCA fait face à d'énormes besoins de reconstruction qui doivent être satisfaits par des efforts nationaux et par le recours à l'aide étrangère. Par le passé, l'expérience montre que les réponses aux défis ont été jugées ambitieuses, ce qui explique la faillite de leur mise en œuvre par manque de financement. La question de la réforme des deux secteurs exige non seulement la détermination des ambitions, mais aussi la définition des ressources à mobiliser par le biais de l'intervention des divers acteurs.

94. Le pays fournit des efforts de prise en charge d'engagements à l'échelle locale et nationale. Les communautés construisent des infrastructures scolaires et assurent le paiement des maîtres parents. En dépit de la modicité des revenus, les parents participent donc au financement de la scolarisation de leurs enfants. D'autre part, la ratification des conventions sur la sauvegarde de l'enfance et la discrimination contre les femmes reflètent l'engagement politique du gouvernement à ouvrir la voie à la généralisation de la scolarisation dans les meilleures conditions. Cependant, d'importantes insuffisances persistent à l'heure actuelle. Le besoin d'enseignants qualifiés, de renforcement des capacités dans la planification et la mise en œuvre d'alternatives novatrices, ainsi que la nécessité d'améliorer la gestion des ressources sont autant de problèmes à débattre dans un contexte de partenariat élargi. Pour ce qui est des besoins essentiels, le Plan National d'Action de l'Education Pour Tous signale l'urgence d'un approvisionnement en: a) fournitures scolaires et matériels didactiques ; b) ordinateurs et autres instruments informatiques ; c) manuels scolaires des filières scientifiques ; et d) appui financier pour la formation des enseignants et l'accès aux concours du CAMES.

95. De même, la détérioration des conditions sanitaires a été combattue par des mesures politiques et institutionnelles dans le but de promouvoir les soins de santé en faveur des couches les plus démunies et dans les régions marginales. Néanmoins, le secteur sanitaire est tellement précaire que les mesures prises n'avaient pu produire des résultats satisfaisants. Les femmes, les enfants et les jeunes constituent les cibles de prédilection du SIDA. La transmission parents-enfants du VIH se situe dans l'ordre de 35%. Si l'on admet que cette cible couvre plus de 80% de la population centrafricaine, on se rend compte de l'ampleur du dégât caractérisé par la menace qui pèse sur le développement socio-économique. L'ampleur des besoins ne semble pas avoir été reflétée dans les priorités du Fonds mondial, faute de capacité d'influence et de plaidoyer des autorités.

96. Il est extrêmement urgent d'engager des actions vigoureuses avec le concours du Fonds mondial de prévention tout en assurant à toute personne vivant avec le VIH/SIDA l'accès aux anti-rétroviraux.

97. Au plan national, le paludisme touche 37.66% de la population parmi lesquelles environ 32% sont des enfants de moins de 5 ans. Cette maladie figure parmi les trois premières causes de morbidité et de mortalité chez les personnes de tout âge. En outre, la couverture de la population cible reste faible à cause des difficultés de mobilisation de ressources.

98. Les actions prioritaires envisagées ont pour objectifs de relancer la croissance économique, d'assainir la gestion des finances publiques, de promouvoir le développement social, de renforcer la lutte contre la pauvreté, dans un environnement sécuritaire et socio-politique stabilisé.

99. Il convient de remarquer que dans leur mise en œuvre, certaines de ces actions (les investissements lourds) devront être prises en charge par la communauté des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les partenaires et les Etats membres de l'UA; d'autres sous la forme de coopération avec les autorités centrafricaines et enfin certaines relèveront de la souveraineté du gouvernement centrafricain.

**b) Pour la croissance économique, la gestion des finances publiques, le développement social et la lutte contre la pauvreté**

Mesures à mettre en œuvre par le Gouvernement

100. Les objectifs de long terme de croissance et de réduction de la pauvreté exigent des actions prioritaires au niveau des finances publiques, de la gestion de la dette (et donc à la normalisation des relations avec les bailleurs de fonds) et de la relance de certains secteurs clés. Notamment, le gouvernement devra :

- Exécuter les mesures structurelles prioritaires et les actions de contrôle des dépenses et renforcement de la collecte des recettes nécessaires pour répondre aux objectifs quantitatifs envisagés par le programme post-conflit II du FMI (voire annexe) et intégrées dans la loi de finance 2006.
- Préparer une Note Stratégique Intérimaire (basée sur la version courante du DSRP) qui devra être présentée aux bailleurs de fonds pour le démarrage de la Stratégie Conjointe Intérimaire BAD -Banque Mondiale -FMI. En même temps, le gouvernement doit continuer le travail pour la finalisation du DSRP.
- Dialoguer avec les bailleurs de fonds et les partenaires pour l'assistance technique et financière conformément aux besoins de moyen et long terme (relance du secteur privé, réhabilitation des structures de micro finance, redressement de la structure du budget, accession à l'initiative PPTE)

101. En ce qui concerne le secteur agricole, les actions prioritaires à réaliser pour le gouvernement sont les suivantes: (i) réaliser les états généraux du secteur rural; (ii) restructurer le milieu rural et mettre en place un centre de concertation; (iii) simplifier et améliorer la structure des permis forestiers; (iv) mettre l'accent sur le renforcement des contrôles administratifs du ministère chargé des forêts et du fonds forestier, le recouvrement des taxes forestières, et la poursuite des activités d'aménagement durable.

102. Pour le secteur minier et l'énergie, il faudra mettre en application les recommandations des Etats Généraux du secteur minier ainsi que les lois et règlements en vigueur; prendre des mesures d'urgence avec les partenaires au développement en vue d'éviter la rupture fréquente et généralisée de l'électricité.

### Assistance attendue

103. La solution de la crise économique du pays nécessite du réengagement de la Communauté Internationale. Sur la base des besoins de la RCA, certaines actions prioritaires de la Communauté Internationale peuvent aussi être identifiées :

- Mobiliser les ressources nécessaires au financement du solde résiduel de 27.1 milliards de FCFA prévu dans la loi de finance 2006;
- Fournir l'assistance technique et financière aux autorités centrafricaines pour la mise en œuvre des actions et de mesures de contrôle budgétaire dans le cadre du programme du FMI;
- Finaliser la Stratégie Conjointe Intérimaire et, au cas où la RCA donne satisfaction quant à l'exécution de la feuille de route, accélérer le réengagement avec le pays (y compris la décision sur l'accession à l'initiative PPTTE);
- Plaidoyer de l'UA auprès des bailleurs de fonds en faveur de la RCA pour un assouplissement des objectifs attendus des réformes définies par lesdits bailleurs;
- Soutenir les activités du secteur rural à travers une assistance technique et financière pour la mise en place d'un programme d'urgence d'entretien des pistes rurales; ou par la fourniture de semences, d'outillages agricoles et d'intrants;
- Mobiliser les ressources financières et l'assistance nécessaire pour la réhabilitation et le renforcement des installations hydroélectriques.

### **c) Pour un environnement politique stable**

#### Activités du gouvernement

104. L'inscription de la bonne gouvernance dans les conditionnalités des principaux bailleurs de fonds appelle de la part du gouvernement centrafricain un programme politique claire et soutenu. Le Président de la République a placé son mandat sous le signe du respect des libertés et des droits de l'homme et a mis en place un Haut commissariat aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance. L'UA devrait, dans le cadre d'une coopération plus étroite, inciter le gouvernement à prendre des mesures concrètes et immédiates dans les domaines étroitement liés à la gouvernance. Il s'agit notamment:

- du respect des droits de l'homme et du contrôle des activités ou du comportement des fonctionnaires de police, de tous les soldats sans distinction de corps et de grade;
- d'adoption de mesures pour la réconciliation et la concorde nationale;
- du renforcement des bases de la démocratie par l'assainissement du climat socio-politique;
- de mettre en application les différents accords consensuels signés (Dialogue national et Code de bonne conduite);
- d'éviter toute forme de sectarisme dans la vie politique, dans les forces de défense et de sécurité ainsi que dans l'administration publique;
- de mettre en exécution le Programme national de la bonne gouvernance et de renforcer les capacités d'action de l'administration;

- de la mise en place effective des juridictions spéciales de lutte contre la corruption déjà identifiées (Décret No 05-201 du 15 juillet 2005);

#### Rôle des Etats membres et des partenaires de l'UA

- développer des relations plus étroites avec les autorités centrafricaines à travers des échanges réguliers d'informations sur l'évolution de la situation socio-économique, politique et sécuritaire en rapport avec la mise en œuvre des mesures prises par le gouvernement centrafricain et des visites dans le pays;
- renforcer les capacités de l'administration et de l'appareil judiciaire par (i) la réhabilitation des bâtiments; (ii) la fourniture de moyens roulants; de matériels de bureau, d'équipements informatiques et (iii) le soutien à la formation des magistrats et autres auxiliaires de justice.

#### **c) Pour une situation sécuritaire rassurante**

##### Rôle de la communauté internationale

105. Malgré l'importance de l'aide reçue, la RCA fait face à des problèmes qui sont difficiles à résoudre à l'échelle individuelle. Les moyens humains et matériels mis à la disposition du pays actuellement contribuent un tant soit peu à contenir l'évolution de la sécurité. Mais ils demeurent insuffisants pour mettre un terme au fléau. Compte tenu des difficultés financières actuelles, et en prélude de la fin de l'aide française au 30 mars 2006, il est à craindre que les forces de sécurité soient rapidement confrontées aux mêmes problèmes de non-paiement de leurs soldes et autres primes globales d'alimentation (PGA). Les exactions sur les populations pourraient alors se multiplier. Il convient pour l'UA et les partenaires au développement de mettre en œuvre un plan d'aide urgente articulé autour des axes suivants :

- recrutement, formation et équipements dans les délais les plus brefs pour les forces de police et de gendarmerie;
- poursuite de l'effort de sécurisation par le financement du budget de fonctionnement des FACA, notamment pour les troupes déployées à l'intérieur du pays et l'acquisition de nouveaux équipements;
- soutien au processus de désengagement de la FOMUC par une assistance technique sur une période de 6 mois, après le départ des troupes en juin 2007 et permettant ainsi une maintenance convenable du matériel et des équipements rétrocédés aux FACA.
- Le programme de réinsertion des anciens combattants (PRAC) et d'appui aux communautés, supervisé par le PNUD, est conçu pour atteindre un double objectif:
  - La réinsertion des anciens combattants pour l'apprentissage de divers métiers

106. L'assistance des communautés d'accueil des anciens combattants à la restauration des infrastructures et le renforcement des matériels.

107. La Banque mondiale et le PNUD, partenaires clé de ce programme, devraient procéder rapidement à son évaluation, eu égard aux retards accusés et aux blocages rencontrés. La continuation de ce programme permettra de mettre un frein à la circulation des armes (environ 100 000) et de réduire le grand banditisme.

### Rôle du Gouvernement

108. Le Gouvernement devrait créer les conditions du succès de l'assistance de la communauté internationale. Il devrait pour cela :

- Veiller à la mise en place d'une armée républicaine;
- Veiller à la discipline au sein des forces de défense et de sécurité et au respect des droits humains;
- Mettre fin à l'impunité au sein des forces de sécurité et veiller à un recrutement transparent et objectif des hommes;
- Veiller à une gestion rigoureuse de l'aide apportée par la communauté internationale.

### Situation sociale

109. Il n'y a guère de doute que le gouvernement se trouve en face de la responsabilité de restaurer les institutions sociales et contribuer à renforcer les capacités en ressources humaines. Il est certain qu'il devient de plus en plus inacceptable de laisser les dépenses publiques en matière d'éducation au niveau de 1% du PIB. Il s'impose alors de réhabiliter le système éducatif dans le cadre de la stratégie globale du redressement général du pays. Il est évident de noter que le gouvernement doit définir les objectifs dans l'éducation et fixer des cibles à court et à long terme. Les actions prioritaires devraient porter sur :

- l'accroissement du taux net de scolarisation, notamment pour les filles;
- l'amélioration de la dotation en manuels scolaires de base;
- la restauration des infrastructures scolaires détruites durant les troubles politico-militaires;
- le recrutement de nouveaux enseignants, tout en mettant en place un cadre orienté vers la promotion de la formation;
- le renforcement des capacités du personnel éducatif sur qui porte la charge du redressement du secteur;

110. Les rapports sur le développement humain mettent constamment l'accent sur l'importance du secteur de la santé en tant que composante essentielle de la lutte contre la pauvreté. Depuis plus d'une dizaine d'années, les pouvoirs publics centrafricains ont consenti des efforts pour l'amélioration de la santé des populations. L'évolution des indicateurs sanitaires indique qu'il reste d'énormes défis à relever dans ce domaine. Il revient au gouvernement de :

- assurer des services de santé de qualité accessible à l'ensemble de la population;
- veiller à l'entretien d'un environnement social et politique favorable à la mise en œuvre et à l'évaluation des interventions pour l'amélioration de la santé de la population centrafricaine;
- améliorer la performance des stratégies nationales de santé, dans le but de réduire la morbidité et la mortalité maternelle et infantile-juvenile;

- disséminer la culture de bonne gestion des services sanitaires, facteur déterminant pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD);
- diffuser une bonne compréhension des interactions entre la santé, la pauvreté et le développement, afin de faire du secteur, le levier de la croissance et l'instrument de réduction de la paupérisation.

111. L'investissement dans l'éducation, la santé et les infrastructures publiques de base sont tributaires de la contribution des bailleurs de fonds. Toutes les priorités susmentionnées se matérialisent par le biais de ressources additionnelles et prévisibles. En plus de la mobilisation des ressources intérieures, le gouvernement solliciterait le soutien de la communauté internationale, des ONG locales et internationales pour remettre en état les dispositifs éducatifs et sanitaires et stimuler l'implication de la population.

#### **IV. BESOINS ET ACTIONS SUR LES MOYEN ET LONG TERMES**

112. Les besoins et actions sur les moyen et long termes concernent les programmes et projets conçus dans le cadre des plans de développement sur plusieurs années et que le Gouvernement centrafricain étudier pourrait avec les bailleurs de fonds une fois les besoins les plus urgents satisfaits et pour amorcer la relance.

##### **a) Economie et finances publiques**

113. La stratégie de politique économique de la RCA dans le moyen et long terme doit se focaliser sur la relance de l'économie pour parvenir aux objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté. Sur la base du constat de la situation économique et financière du pays, un certain nombre d'exigences sont identifiées, à savoir:

- Relancer le secteur privé et restaurer la confiance des opérateurs et des entrepreneurs à travers : (i) le renforcement des institutions et des mécanismes d'application des textes et des politiques concernant le secteur privé, y compris la sécurisation des transactions commerciales et des contrats; (ii) l'application de pratiques de bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et respect des engagements de la part du secteur public afin d'améliorer l'environnement des affaires ; (iii) le renforcement des structures du système financier pour garantir la disponibilité des financements au profit du secteur privé. (iv) la reconstruction des infrastructures et notamment l'amélioration et la sécurisation du réseau routier, le développement des infrastructures de communication et d'énergie ; (v) l'amorce du dialogue avec le secteur privé, notamment à travers la création d'un cadre de concertation permanente Etat/secteur privé ; (vi) la création d'un guichet unique en vue de d'assouplir les procédures administratives.
- Réhabiliter et développer les structures de micro finance afin de promouvoir la collecte et la mobilisation de l'épargne en milieu rural. Il s'agit de même de créer les opportunités de financement du secteur agricole. Le renforcement du secteur de la micro finance doit être

encadré dans le contexte général de la réforme structurelle du système financier.

- Redresser la structure du budget a travers les actions suivantes: (i) renforcer les administrations des imports et des douanes, (ii) appuyer l'appareil statistique, (iii) consolider les mécanismes de gestion des dépenses et de trésorerie, (iv) élaborer une stratégie pour amortir les conséquences fiscales du processus de libéralisation du commerce international. Ce dernier volet est particulièrement pertinent pour les recettes fiscales. Environ 40% des recettes sont générées par les taxes sur le commerce international. Si le gouvernement entend bien supprimer toutes les entraves au commerce international, une diminution des recettes des taxes sur le commerce doit être prévue dans le long terme<sup>7</sup>. En conséquence et dans le cadre de l'intégration économique sous régionale, il faut envisager une stratégie pour que les recettes des taxes sur le commerce soient compensées par d'autres recettes. En vue du fait que la taxation indirecte est normalement peu redistributive, une augmentation de l'incidence de la taxation directe serait souhaitable. Cela est possible par le biais de l'élargissement de l'assiette fiscale. Le développement du secteur privé et l'amélioration de l'administration publique sont donc deux conditions nécessaires pour accomplir ce redressement structurel des recettes dans le long terme.
- Réduire sensiblement le stock de la dette. L'analyse de la Banque Mondiale et du FMI montre que la dette extérieure de la RCA est insoutenable puisque la valeur actualisée nette du service de la dette est estimée à plus de 500% des exportations (alors que le seuil de soutenabilité est de 150%). Une réduction importante du stock de la dette est donc nécessaire pour permettre au pays de normaliser ses relations avec les bailleurs de fonds et les créanciers sans compromettre la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. Cette réduction doit être opérée dans le contexte de l'initiative PPTE.
- Développement du secteur agricole. Il est nécessaire de mettre en place une politique adaptée et efficace en milieu rural pour relancer le secteur agricole et un cadre institutionnel et juridique pour l'agriculture.
- Exploitation durable des ressources naturelles de manière prudente et vertueuse. (i) Mettre en valeur les minerais existants autres que le diamant et l'or (ii) Libéraliser le secteur des hydrocarbures (iii) Promouvoir le partenariat dans les secteurs mines, énergie et hydraulique.

## **b) Politique et bonne gouvernance**

- Procéder à un état des lieux de l'ensemble de l'administration publique;
- Rendre effective la politique de décentralisation;
- Dépolitiser l'administration et l'armée;

---

<sup>7</sup> Dans le court terme, la libéralisation du commerce et la réduction des tarifs peuvent même augmenter les recettes en conséquence de l'expansion de la base de taxation (c'est-à-dire de l'augmentation des volumes de commerce).

- Adopter une loi de programmation nationale pour les forces de défenses et de sécurité
- Renforcer les institutions de l'Etat et des structures publiques pour la promotion de la démocratie

**c) Les autres secteurs: Santé, Education, Infrastructures, Energie-Eau, etc.**

114. La Mission a pu constater l'existence au sein des ministères, de programmes nationaux de développement par secteur, notamment au niveau de la santé (Plan national de développement sanitaire), de l'éducation, des infrastructures, etc. La plupart des activités à conduire ont été identifiées dans le cadre du Programme triennal d'investissement (PTI 2006/2008) préparé par le Gouvernement à Travers le Ministère de l'Economie et du Plan. Ces différents programmes d'investissement pourraient constituer une base de données pour les besoins et actions à moyen et long termes, d'une manière particulière et consensuelle.

**V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

115. Au total, l'état des lieux dressé par la Mission renseigne sur un pays en situation très délicate qui a besoin de connaître, à la fois, un sursaut patriotique de ses élites et des concours extérieurs rapides et suivis pour inverser les tendances franchement inquiétantes qui impriment leur cours aux périodes récentes de son évolution heurtée.

116. En effet, les données de base physiques et humaines du pays se conjuguent avec des dynamiques d'instabilité récurrente pour créer et entretenir une spirale de tensions politiques et sécuritaires sociales, économiques et financières qu'il échet d'éteindre conformément à la lettre et à l'esprit du Dialogue National.

117. La RCA est généreusement dotée en ressources naturelles minérales et végétales, dispose d'un vaste territoire peu peuplé bien arrosé et largement pourvu en terres arables et en pâturages. Certes, il est très enclavé mais sa population est relativement bien intégrée socialement grâce à une langue dominante.

118. Quant aux dynamiques observées, on peut souligner des tendances suivantes:

- un Etat relativement absent à travers ses fonctions régaliennes et ses représentants civils et non civils sur un territoire à densité humaine faible;
- une économie pauvre, très peu diversifiée, faiblement structurée qui génère des finances publiques déséquilibrées, faute d'un minimum de revenus fiscaux, sans compter une dette extérieure et intérieure excessive;
- des germes récents de dissension sociale prononcés qui peuvent mettre en danger l'unité et la cohésion nationale;
- une configuration territoriale qui en fait certes un verrou stratégique placé à la confluence de diverses régions d'Afrique mais aussi un ventre mou sensible à toutes sortes de conflits extérieurs contagieux qui peuvent l'embraser;

- Il en résulte des besoins d'assistance importants mais surtout expresses pour éviter d'intervenir trop tard ou trop peu en faveur d'un pays dont le retour à l'ordre constitutionnel est trop récent pour laisser penser que les sirènes de la stabilisation et de la rébellion seront vaincues par les seules vertus de l'expérience démocratique en cours.
- Pour autant, les acteurs centrafricains, Pouvoir comme Opposition et société civile ne doivent pas arrêter de promouvoir la culture de Paix, de Dialogue, de Concertation, de Règlement pacifique des problèmes, des contentieux et des crises. C'est leur responsabilité première avant celle de tout autre, sans attendre a priori d'éventuels dividendes pour un retour à la démocratie somme toute naturel et au demeurant conforme aux intérêts du peuple centrafricain.

119. Les besoins du pays sont immenses et doivent être pris en charge méthodiquement dans une démarche et par des approches à moyen et long terme avec l'appui de ses partenaires extérieurs. Toutefois, certaines actions prioritaires doivent être entreprises à court terme pour inverser les trajectoires récemment observées dans les différents champs de la vie politique, économique et sociale du pays, conformément aux objectifs de la Mission de l'U.A. Dans ce sens, cette dernière a jugé utile les recommandations suivantes à la Commission de l'Union Africaine.

- L'U.A développera un plaidoyer fort et urgent en direction des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, en particulier la B.M, le FMI, la BAD, l'Union Européenne, la France, les USA et la Chine, pour faire obtenir à la RCA la résorption du gap de financement de son Budget 2006, soit près de 50 millions de dollars US, et sa mobilisation au cours du troisième trimestre 2006.
- L'U.A convaincra les pays amis de la RCA et les Institutions multilatérales de développement, sans oublier les pays africains, frères, de la nécessité d'organiser avant la fin de l'année 2006 une Table Ronde des Amis de la RCA pour donner une dimension structurée et programmée aux concours financiers et techniques requis par la situation de ce pays placé en situation de post conflit et de consolidation de ses institutions encore relativement gélatineuse d'une culture démocratique non encore ancrée.
- Des missions diplomatiques directes pourraient être dans ce sens envoyées en direction des pays et institutions ciblées sous la conduite d'Eminentes personnalités africaines mobilisées à cette fin.
- L'U.A sensibilisera les Autorités et les autres acteurs politiques et sociaux centrafricains sur les enjeux des questions de Bonne Gouvernance et de construction d'un Etat de Droit, sur la promotion de la Concorde Nationale et sur la projection d'une image re-valorisante du pays en direction de ses populations et des partenaires extérieurs dont le concours est sollicité.
- L'U.A instituera au sein de la Commission un mécanisme de suivi et de mise en œuvre des décisions finales qu'elle aura retenues en particulier celles qui concernent les actions prioritaires.

120. Ce mécanisme pourrait comprendre des représentants des différents départements de la Commission et être présidé par l'un d'eux qui servira d'interface entre les partenaires et les Etats membres qui manifesteraient un intérêt à aider la R.C.A et les Autorités Centrafricaines.

## **DOCUMENTS ANNEXES**

### **ANNEXE N° 1**

#### **LISTE DES INTERLOCUTEURS DE LA MISSION D'EXPERTS MULTIDISCIPLINAIRE**

##### **Départements ministériels**

- 1- Le Président de la République
- 2- Le Premier Ministre
- 3- Ministère des Affaires étrangères, Intégration régionale et Francophonie (M. le Ministre d'Etat et Directeurs de Services)
- 4- Ministère de l'Economie, Plan et Coopération internationale (M. le Ministre et Directeur de Services)
- 5- Ministère des Finances et du Budget (Directeur du Cabinet et Directeurs de Services)
- 6- Ministère du Développement rural (M. le Ministre)
- 7- Ministère de la Défense (M. le Directeur de Cabinet du Ministre)
- 8- Ministère de la Sécurité publique (M. le Ministre et Directeur de Service)
- 9- Ministère de l'Équipement, Transport et Aviation civile (M. le Ministre d'Etat et Directeurs de Services)
- 10- Ministère des Mines, Energie et Hydraulique (M. le Ministre et Directeurs de Services)
- 11- Ministère de la Famille, Affaires sociales et Solidarité nationale (Mme la Ministre et Directeur de cabinet)
- 12- Ministère de la Fonction publique, Sécurité sociale et Insertion professionnelle des jeunes (M. le Ministre et Directeur de Cabinet)
- 13- Ministère de la santé publique et de la Population (Directeur de cabinet et Directeurs et chefs de services)
- 14- Ministère de la Justice, Garde des Sceaux (M. le Ministre et Directeurs de Services)
- 15- Ministère de l'Education nationale, Alphabétisation, Enseignement supérieur et Recherche (M. le Ministre délégué à l'Enseignement primaire et secondaire et Directeur de services)
- 16- Ministère du Commerce et de l'Industrie (Mme la Ministre et Directeurs de service)
- 17- Président de l'Assemblée Nationale

##### **Organismes publics centrafricains**

- 1- Haut Commissariat aux droits de l'homme
- 2- Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CNDDR)
- 3- Comité national de lutte contre le Sida (CNLS)

### **Organisations internationales et projets internationaux**

- 1- PNUD
- 2- CEMAC (y compris FOMUC dans le cadre d'une mission conjointe avec l'UE. L'UA a été représentée par le colonel Cissé Abdourahmane et M. Yao Konan Pascal)
- 3- BONUCA
- 4- HCR
- 5- Banque mondiale (séance de travail par vidéo conférence avec le Représentant résident)
- 6- PAM
- 7- FAO
- 8- PRAC (Programme de réinsertion des anciens combattants)

### **Missions diplomatiques**

- 1- Ambassade de France
- 2- Délégation de l'Union européenne
- 3- Ambassade du Tchad
- 4- Ambassade de la Fédération de Russie
- 5- Ambassade de Chine
- 6- Consulat d'Afrique du Sud

### **Organisations centrafricaines de la société civile**

- 1- Patronat
- 2- ONG locales
- 3- ONG des droits de l'homme
- 4- Leaders religieux

### **Organisations politiques**

- 1- Partis politiques de l'opposition (11 membres présents)
- 2- Partis politiques de la majorité présidentielle (16 personnes présentes)

**ANNEXE N° 2**

**Composition détaillée des recettes et des dépenses**

(Milliards de FCFA)

	2001	2002	2003	2004 <sup>a</sup>	2005 <sup>b</sup>	2006 <sup>c</sup>
Recettes	63.2	78.4	53.7	55.8	58.4	68.3
Fiscales	51.8	61.4	45.3	48.3	56.4	64.4
Taxes directes	15.2	17.2	14.0	15.6	14.2	15.8
Taxes indirectes	24.8	33.3	20.5	22.1	19.2	20.9
Taxes sur commerce international	11.8	10.9	10.7	10.6	22.9	27.8
Dont on importations	7	7.6	7.7	7.1	20.4	23.9
Non fiscales	11.4	17.0	8.4	7.5	2.0	3.9
Dépenses	-93.6	-114.6	-85.5	-93.4	-120.0	-106.1
Primaires	-51.0	-57.3	-58.1	-66.7	-84.0	-64.7
Salaires	-29.2	-33.1	-34.5	-38.9	-39.2	-35.0
Biens et services	-14.6	-17.1	-16.3	-17.8	-22.1	-12.3
Transferts et subsides	-7.2	-7.1	-7.3	-10.0	-11.1	-8.7
Intérêts sur dette	-9.8	-11.3	-7.9	-8.5	-7.2	-7.5
Capital	-32.8	-46.0	-19.5	-18.2	-37.3	-42.6
Sur ress. Intérieures	-9.7	-13.5	-10.5	-7.7	-8.4	-8.6
Sur ress. Extérieures	-23.1	-32.5	-9.0	-10.5	-28.9	-34.0

Source : RCA autorités pour toutes les années avec l'exception du 2004. Pour 2004 la source est le Fond Monétaire International.

Notes: <sup>a</sup> Estimes du FMI, <sup>b</sup> Réalisation estimée, <sup>c</sup> Loi de Finance 2006

**ANNEXE N° 3**

**Mesures Structurelles Prioritaires du Programme Post-Conflict 2006**

Mesures	Date
<b>Recettes</b>	
Ajuster les prix à la consommation des produits pétroliers afin d'augmenter les recettes de l'Etat d'environ 2 milliards de FCFA sur la base des prix actuels.	Décembre 2005
Augmenter le taux TVA à 19 pourcent	Décembre 2005
Eliminer le régime suspensif ainsi que la pratique des entrepôts fictifs qui permettent le contournement du paiement du droit d'entrée, sauf pour les entreprises individuelles soumises à de longs cycles de production	Décembre 2005
Suspendre l'application du taux modéré sur les importations dans le cadre des investissements à l'exception des entreprises qui répondent déjà aux critères d'eligibilité et soumettre dorénavant toutes les demandes de traitement tarifaire préférentiel dans ce cadre à un comité de revue comprenant le Ministère du Commerce, la DGDDI, la DGID et BIVAC	Décembre 2005
Renforcer la gestion des grands contribuables par la relance systématique des défaillants notamment en assurant un suivi efficace des contribuables ayant fait l'objet d'une relance et en appliquant des sanctions dissuasives pour défaut de déclaration	Mars 2006
Renforcer le contrôle fiscal en fixant des objectifs de contrôle plus ambitieux, en nombre et en qualité, en vue d'une meilleure couverture de la population fiscale. Une cible d'au moins 20 vérifications générales et de 100 contrôles ponctuels a été fixée au titre de l'année 2006	Juin 2006
Poursuivre le renforcement de l'antenne de Douala notamment en intégrant de manière informatique le Guichet Unique camerounais, en effectuant des contrôles ponctuels en collaboration avec les douanes camerounaises, en assurant une bonne communication entre l'antenne et la cellule de gestion de transit	Juin 2006
Installer un exemplaire pilote du système Sydonia ++ en préparation à la migration totale du système informatique des Douanes, Sydonia, vers la Sydonia ++	Juin 2006
Renforcer le contrôle des déclarations en vue de détecter les entreprises soumises à tort à l'impôt libérateur, par le maintien de la cible d'au moins 20 contrôles sur pièces par année	Décembre 2006
Gestion de trésorerie	
Interdire tout règlement de dépenses par voie de débit d'office, sur les comptes du Trésor dans les banques, à l'exception des remboursements des concours et prélèvements des agios bancaires et des organismes régionaux. Fournir aux services du FMI les informations exhaustives sur tous les « débits d'office » engagés en 2004 et 2005	Décembre 2005
Limiter et sécuriser l'émission de cheques de Trésor sur les comptes de dépôts	Mars 2006

Mesures	Date
Fermer les comptes bancaires de l'Etat qui sont jugés superflus et fournir un justificatif pour ceux demeurés ouverts	Avril 2006
Dépenses	
Réduction de 100 millions de FCFA par mois des indemnités	Décembre 2005
Instruire les opérateurs du secteur de la téléphonie mobile en vue de la suspension de toutes les lignes dans un premier temps sauf celles du Chef de l'Etat et des membres du gouvernement et les débloquer au cas par cas	Décembre 2005
Soumettre, par un texte du Premier Ministre, toute régularisation par la Solde des fonctionnaires qui ne se sont présentés pendant le recensement à un arrêté interministériel du Ministre des finances et de celui de la Fonction Publique.	Décembre 2005
Identifier les faux diplômes des fonctionnaires et les attributions incorrectes de grade des fonctionnaires, et finaliser le recensement des retraités et ajuster les fichiers de paiement sur la base des conclusions du recensement	Mars 2006
Mettre en œuvre effective le FURCA, avec un seul fichier pour le Ministère de la Fonction Publique et la Solde	Juin 2006
Introduire une procédure simplifiée pour le circuit des dépenses	Juin 2006
Gouvernance et transparence	
Publier une liste complète des affaires de corruption comprenant la description de chaque cas en cours	Décembre 2005
Publier mensuellement avec un délai maximum de six semaines : (i) le volume et la valeur produite, exportée, et localement vendue des produits forestiers ainsi que les recettes publiques générées, (ii) tous les permis attribués et annulés, le volume et valeur produite et exportée de diamants, ainsi que les recettes publiques générées	A partir de Février 2006.
Faire une évaluation de la société qui s'occupe de la sécurisation des recettes portuaires de transit à Douala, et si les résultats atteints ne sont pas satisfaisants, lancer un appel d'offre pour ce marché.	Avril 2006
Etablir un site internet pour publier régulièrement les réalisations du plan de trésorerie, les indicateurs d'activité dans le secteur de forêt et diamant, les progrès réalisés dans la lutte contre la corruption, ainsi que l'information sur les marchés publics attribués selon le modèle accordé avec les services du FMI	Mars 2006
Soumettre le résultat de la vérification des arriérés intérieurs à la validation d'un cabinet d'audit de réputation internationale	Juin 2006

Source : FMI et RCA autorités (Comité Technique Permanent de Suivi du Programme d'Ajustement Structurel).

**ANNEXE N° 4**

**Objectifs quantitatifs des autorités dans le cadre du programme post conflit, 1 mars – 31 décembre 2006** (en milliards de FCFA ; cumulatif à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2006 ; plafonds sauf indications contraires)

	<b>Fin mars</b>	<b>Fin juin</b>	<b>Fin septembre</b>	<b>Fin décembre</b>
Plancher sur les recettes totales de l'Etat <sup>a</sup>	16.6	33.7	50.5	67.3
Masse salariale <sup>b</sup>	8.8	17.5	26.3	35
Plancher sur le solde budgétaire primaire de base (base caisse) <sup>c</sup>	1.2	2.5	3.5	4.1
Variation d'arriérés de paiement intérieur sur salaires et biens et services <sup>d</sup>	0	0	0	0
Variation de la position nette du gouvernement vis-à-vis du système bancaire	0	0	0	0
Nouvelles dettes extérieures non concessionnelles <sup>e</sup>	0	0	0	0
<b>Pour mémoire</b>				
Recettes douanières (base caisse)	5.9	12.2	18.9	25.8
Plancher sur la solde budgétaire primaire de base (engagements) <sup>f</sup>	1.2	2.5	3.5	4.1
Variation d'arriérés de paiement intérieures <sup>g</sup>	0	0	0	0

Source : FMI

<sup>a</sup> Y compris les retenues sur salaires publics, recettes affectées et droits et taxes sur projets

<sup>b</sup> Y compris les retenues sur salaires publics

<sup>c</sup> La solde budgétaire primaire de base est calculé comme la différence entre les recettes sur base caisse (hors recettes affectées retenues sur traitements et salaires des agents de l'Etat, et droits de douanes sur projets), et les dépenses totales sur base caisse (hors paiements d'intérêts, hors investissements sur financements externes et induisant les opérations de trésorerie). Les objectifs seront ajustés à la baisse en cas d'appuis extérieurs alloués aux secteurs prioritaires au deçà des montants projetés

<sup>d</sup> Arriérés de salaires, arriérés sur les consommations publiques et arriérés sur biens et services. Les arriérés sur biens et services incluent les dépenses engagées auprès des fournisseurs et non payées, ainsi que les comptes de dépôts des entreprises

<sup>e</sup> Contractées or avalisées par l'Etat

<sup>f</sup> La solde budgétaire primaire de base est calculé comme la différence entre les recettes sur base caisse (hors recettes affectées retenues sur traitements et salaires des agents de l'Etat, et droits de douanes sur projets), et les dépenses totales sur base engagements (hors paiements d'intérêts, hors investissements sur financements externes et induisant les opérations de trésorerie). Les objectifs seront ajustés à la baisse en cas d'appuis extérieurs alloués aux secteurs prioritaires au deçà des montants projetés

<sup>g</sup> Arriérés sur les dépenses mesurées sur base engagements.